

à la croix sur les poursuites des premiers de notre nation, ceux qui l'avaient aimé d'abord ne cessèrent point pour cela : car le troisième jour, il leur apparut de nouveau vivant. Les divins prophètes avaient dit de lui ces choses merveilleuses et une infinité d'autres ; la tribu des chrétiens, qui ont pris de lui leur nom, n'a point défailli jusqu'à nos jours <sup>a</sup>. »

Le Talmud, qui a recueilli les premières traditions juives sur Jésus-Christ, traditions pour l'ordinaire calomnieuses, mentionne le meurtre des enfants de Bethléem, la fuite en Égypte, l'entretien de Jésus-Christ dans le temple à l'âge de douze ans ; ses disciples, qu'il appelle des péagers et des bateliers de la pire espèce ; ses miracles, qu'il attribue, tantôt aux arts magiques que Jésus avait appris en Égypte, tantôt à la soustraction du nom ineffable gravé sur le couvercle de l'abîme du temple ; la déclaration qu'il fit de sa divinité, etc.

Macrobe rapporte le meurtre des enfants au-dessous de deux ans ordonné par Hérode, roi de Judée, et raconte qu'Auguste, apprenant qu'Hérode avait fait mourir à cette occasion son propre fils, dit qu'il valait mieux être le porc d'Hérode que son fils.

Tacite, dans ses *Annales*, mentionne trois faits relatifs au christianisme : 1° le supplice de Jésus, mis à mort par le procureur Ponce Pilate, sous le règne de Tibère ; 2° la propagation à Rome de la religion chrétienne, qu'il compare à un fléau contagieux ; 3° la persécution de Néron.

Suétone signale aussi les supplices que Néron infligea aux chrétiens, race d'hommes, dit-il, d'une superstition nouvelle et malfaisante.

Le jugement de ces deux écrivains sur la religion nouvelle leur était en grande partie inspiré par les calomnies que les Juifs de Rome déversaient sur les fidèles.

Pline le Jeune, dans sa lettre à l'empereur Trajan, rend hommage, au contraire, à l'élévation morale de la doctrine chrétienne et à la conduite de ceux qui la professent, bien qu'elle ne soit à ses yeux qu'une superstition malade et exagérée.

Lampridius raconte qu'Alexandre Sévère avait placé l'image de Jésus-Christ à côté de celles d'Abraham et d'Orphée, et qu'il lui rendait un culte comme à un des bienfaiteurs du genre humain. Il raconte ailleurs qu'Adrien avait ordonné d'élever dans

<sup>a</sup> Comme l'a remarqué saint Jérôme, Josèphe, en qualifiant Jésus de Messie et en annonçant sa résurrection, ne fait pas une profession de foi ; il rapporte seulement, en sa qualité d'historien, ce qu'il entendait dire de Jésus et ce que ses disciples croyaient de lui.

toutes les cités des temples sans idoles pour les consacrer au Christ, mais qu'il fut détourné de son dessein par des consultants d'oracles, qui lui dirent que tout le monde se ferait chrétien et qu'on délaisserait les autres temples.

Phlégon, affranchi d'Adrien, raconte, dans la *Chronique des Olympiades*, que dans la quatrième année de la deux cent deuxième Olympiade (qui correspond à celle de la mort de Jésus-Christ), vers le milieu du jour, le soleil s'éclipsa d'une manière si extraordinaire et si singulière, que jamais jusqu'alors pareil phénomène ne s'était vu ; que les étoiles apparurent, et qu'en même temps se fit sentir un tremblement de terre qui renversa plusieurs édifices à Nicée, en Bithynie.

Chalcidius, philosophe platonicien du troisième siècle, parle de l'étoile qui signala la naissance du Christ.

Saint Justin <sup>1</sup> et Tertullien <sup>2</sup> parlent d'un rapport sur des miracles et le supplice du Christ, envoyé par Pilate à Tibère, et ils le citent comme existant dans les archives de l'empire <sup>a</sup>.

Enfin Celse, Hiéroclès, Julien, Porphyre, reconnaissent les miracles évangéliques, qu'ils attribuent à la magie. Porphyre, un grand ennemi du christianisme, dans un passage que nous a conservé saint Augustin <sup>3</sup>, dit que les dieux ont proclamé la grande piété du Christ et son immortalité.

Ces témoignages suffisent à établir que la vérité historique de la vie de Jésus a été reconnue dans ses éléments essentiels par des historiens non chrétiens.

30. *Deuxième objection.* — Il y a des contradictions entre les Évangélistes. Par conséquent, il y a dans leurs écrits des faits qui ne sont point vrais.

*Réponse.* — Les contradictions alléguées, fussent-elles véritables, n'infirment pas la vérité historique des faits sur lesquels sont d'accord les écrivains sacrés. Or ils s'accordent sur tous les faits de grande importance, et leurs divergences sont si légères qu'elles n'ont pas empêché les plus grands génies de croire aux récits évangéliques.

On se rend compte de ces discordances, en considérant : 1° que les Évangélistes, s'étant moins proposé d'écrire une histoire de Jésus-Christ que de faire connaître sa doctrine, racontent les

<sup>a</sup> Les actes de Pilate que nous avons aujourd'hui sont apocryphes, ce qui ne prouve rien contre l'authenticité de ceux qui étaient signalés à l'empereur et au sénat par saint Justin et Tertullien.

<sup>1</sup> *Apologie*, n. 35 et 48. — <sup>2</sup> *Apologie*, cv, 21. — <sup>3</sup> *Cité de Dieu*, liv. XIX.

faits qui peuvent servir de cadre à ses leçons ou montrer qu'il est le Messie, le fils de Dieu; 2<sup>o</sup> que chacun d'eux a un but particulier, et choisit les détails et les circonstances qui sont propres à la fin qu'il veut atteindre; 3<sup>o</sup> que, leur but fût-il identique, il devait leur arriver ce qui arrive à tous les historiens, de voir et d'exposer le même objet d'une manière différente, selon leurs facultés et les impressions qu'ils éprouvent<sup>a</sup>.

Au reste, ces discordances ne sont qu'apparentes; elles peuvent se concilier, et, de fait, les commentateurs de la sainte Écriture ont donné la concordance de la plupart d'entre elles. S'il reste des difficultés dont on ne puisse fournir encore une solution satisfaisante, cela tient à la perte de certains documents ou à notre ignorance des circonstances se rapportant au contexte. Les

<sup>a</sup> « Il est très important, dit l'abbé Vigouroux, de ne pas se faire une idée fautive de l'inspiration des écrivains sacrés, si l'on veut comprendre nos Évangiles.

« L'inspiration ne change pas la nature. Dieu pousse les auteurs inspirés à écrire ce qu'il a l'intention de faire connaître aux hommes et les empêche de tomber dans l'erreur, mais il ne leur dicte pas les mots dont ils doivent se servir; d'après le plus grand nombre des théologiens, l'inspiration n'est pas verbale: l'écrivain inspiré conserve l'usage de ses facultés, il écrit à sa manière, avec plus ou moins de correction et selon sa capacité; son style reflète son propre caractère et ses propres talents; il imprime en un mot à ses écrits la marque de sa personnalité, comme tout autre écrivain. Il fait donc usage de son intelligence; il se sert aussi de sa mémoire, quand il raconte des événements dont il a été témoin ou qu'il a appris par d'autres. Dieu ne les lui manifeste point d'ordinaire par une révélation proprement dite; il se borne à veiller à ce que l'écrivain ne s'égare jamais et ne trompe point dans ses récits.

« Il y a de la sorte dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament un élément divin, qui ne se trouve dans aucun livre du monde; mais il y a aussi nécessairement un élément humain, puisque la Providence se sert, pour parler avec les hommes, d'instruments humains, qui jouissent de leurs facultés humaines et parlent une langue humaine. L'inspiration laisse par conséquent aux auteurs des Évangiles leur cachet personnel, leurs aptitudes particulières, leurs facultés distinctives; et c'est là, si l'on y joint le but propre que s'est proposé chacun d'eux, l'explication des divergences que nous remarquons dans leurs œuvres et qui doivent nécessairement s'y trouver.

« Ces différences sont inévitables, nous le répétons, chez les écrivains de tous les pays; elles le sont plus encore chez les écrivains orientaux qui, par tempérament, sont peu portés à écrire avec ordre et méthode, et qui s'astreignent moins qu'un écrivain de l'occident à cette sorte d'exactitude mathématique réclamée des Évangélistes par certains critiques de nos jours.

« Or, bien que saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean aient toujours été véridiques dans les biographies qu'ils nous ont laissées du divin Maître, ils sont néanmoins restés orientaux et ont écrit conformément au génie de leur nation; ils racontent les faits et reproduisent les discours, sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à la forme sensible qu'ils donnent à leur pensée. Ils n'ont pas poussé, comme on le fait aujourd'hui, la préoccupation des détails jusqu'à la minutie, et ils ont cru être suffisamment exacts, en racontant le fond des choses, sans s'astreindre à reproduire toujours les termes. » (*Les Livres saints et la Critique rationaliste*, t. V, liv. V, section II.)

rationalistes, qui font tant de bruit de ces contradictions et qui feignent de les avoir découvertes, les ont prises chez les interprètes du Nouveau Testament, en laissant de côté les explications par lesquelles on les concilie.

Prenons les plus importantes de ces contradictions ou antilogies; on verra qu'elles ne sont qu'apparentes<sup>1</sup>.

31. *Les deux généalogies de Jésus-Christ.* — Selon saint Matthieu, Jésus descend de David par Salomon et les rois de Juda; selon saint Luc, par Nathan et une série de personnages énumérés dans l'histoire de l'Ancien Testament. Suivant les rationalistes, ces deux généalogies sont absolument inconciliables, et par conséquent toutes deux, ou du moins l'une des deux, est nécessairement fautive.

S'il en était ainsi, comment expliquer que saint Luc, qui ne pouvait ignorer l'Évangile de saint Matthieu, se fût mis sciemment en opposition avec cet apôtre? On peut donc affirmer *a priori* qu'il n'y a pas désaccord entre eux.

Deux principaux systèmes de conciliation ont été proposés.

D'après le premier, saint Matthieu, écrivant pour les Juifs, a donné la généalogie de saint Joseph, afin de montrer que Jésus, par sa généalogie légale, était l'héritier de David. Saint Luc, écrivant pour les Gentils, a donné la généalogie de la sainte Vierge. « Jésus, dit-il, était, comme l'on croyait, fils de Joseph, qui le fut d'Héli. » Ce passage est susceptible de deux traductions: 1<sup>o</sup> Joseph, fils d'Héli, c'est-à-dire gendre d'Héli (Éliachim ou Joachim, père de Marie); 2<sup>o</sup> Jésus, fils, c'est-à-dire descendant d'Héli, en faisant rapporter à Jésus le pronom relatif *qui*.

D'après le second système, les deux généalogies sont propres à saint Joseph. Dans la première, Jacob est son père naturel, et dans la seconde Héli est son père légal. Si l'on adopte ce sentiment, Marie ne laisse pas de descendre, comme Joseph, de David, parce qu'ils étaient de la même famille.

32. *Les mages et la fuite en Égypte.* — Saint Luc semble n'avoir aucune connaissance de la venue des mages et de la fuite en Égypte, et dit que la sainte Famille s'établit définitivement à Nazareth après la Purification. D'après saint Matthieu, l'établissement à Nazareth eut lieu après le retour d'Égypte.

Pour concilier ces récits, on peut admettre, suivant une tradition très ancienne, que les mages n'arrivèrent que deux ans après la naissance de Jésus, et que, dans l'intervalle, la sainte Famille

<sup>1</sup> Voir JAUGEY, *Dict. apoloj.*, art. *Antilogies du Nouveau Testament*.

était revenue de Nazareth à Bethléem. Hérode, en effet, fit massacrer les enfants de deux ans et au-dessous, selon le temps qu'il avait appris des mages. De plus, saint Luc ne dit pas que la sainte Famille s'établit définitivement à Nazareth, mais seulement qu'elle y retourna.

33. *La révélation du Christ à son Précurseur.* — Selon saint Matthieu, Jean-Baptiste connaissait Jésus comme le Christ lorsqu'il le vit venir à lui pour lui demander le baptême<sup>1</sup>. Selon saint Jean, Jean-Baptiste ne connut Jésus qu'après l'avoir baptisé<sup>2</sup>.

Jean-Baptiste, n'ayant jamais quitté la Judée, ne connaissait pas encore de vue le Sauveur (saint Jean); avant le baptême, une révélation céleste lui fit savoir qu'il avait devant lui le Messie (saint Matthieu); et après le baptême, la descente du Saint-Esprit confirma cette révélation intérieure.

34. *La vocation des premiers disciples de Jésus.* — Selon saint Jean<sup>3</sup>, ce fut en Judée que le Sauveur s'adjoignit ses premiers disciples; et d'après les autres auteurs évangéliques, ce fut en Galilée.

Il y a deux vocations, séparées par l'intervalle d'un an. La seconde, préparée par une pêche miraculeuse<sup>4</sup>, attacha définitivement les disciples à leur Maître. Les Évangélistes se complètent ainsi entre eux.

35. *La résurrection de la fille de Jaïre.* — D'après saint Marc et saint Luc, Jaïre dit à Jésus : « Ma fille est à l'extrémité; » et d'après saint Matthieu : « Ma fille vient de mourir. »

« Saint Matthieu, dit saint Augustin, veut raconter en peu de mots cette résurrection. Jaïre avait sans doute l'intention de demander à Jésus qu'il voulût bien guérir sa fille agonisante ou la ressusciter si elle était morte. » L'Évangéliste, négligeant tous les préliminaires, lui fait exprimer seulement la demande répondant à l'événement principal, qui fut la résurrection.

36. *La guérison du serviteur du centenier.* — D'après saint Matthieu<sup>5</sup>, le centenier seul aurait parlé à Jésus; d'après saint Luc<sup>6</sup>, il lui aurait fait parler par ses amis.

« Saint Matthieu, dit saint Augustin, voulant abrégé la narration, a attribué au centenier lui-même tout ce que ses amis ont dit ou fait en son nom. C'est une manière de parler usitée vulgairement dans la conversation et que personne ne songe à taxer d'erreur. »

<sup>1</sup> S. Matth., III, 14. — <sup>2</sup> S. Jean, I, 33. — <sup>3</sup> S. Jean, I, 35-51. — <sup>4</sup> S. Luc, V, 10-11. — <sup>5</sup> S. Matth., VIII, 8-13. — <sup>6</sup> S. Luc, VII, 1-10.

37. *La délivrance des évergumènes de Gérasa.* — Saint Marc<sup>1</sup> et saint Luc<sup>2</sup> ne parlent que d'un seul possédé; saint Matthieu<sup>3</sup> en indique deux.

Saint Marc et saint Luc se contentent de dire ce qui regarde l'un d'entre eux, sans contredire pour cela le récit de saint Matthieu.

38. *Les deux aveugles de Jéricho.* — Saint Matthieu raconte<sup>4</sup> que Jésus guérit deux aveugles en sortant de Jéricho; saint Marc<sup>5</sup> n'en mentionne qu'un seul; saint Luc<sup>6</sup> un seul aussi, mais que Jésus guérit en entrant dans cette ville.

Il faut admettre, avec saint Augustin, qu'il s'agit de guérisons semblables accomplies en des temps différents.

39. *L'entrée triomphante de Jésus dans Jérusalem.* — Saint Matthieu semble dire que Jésus s'assit successivement sur l'ânesse et sur l'ânon qu'on lui amena<sup>7</sup>. Saint Marc<sup>8</sup> et saint Jean<sup>9</sup> ne parlent que de l'ânon.

La version syriaque, faite sur le texte original de saint Matthieu, porte que Jésus s'assit sur l'ânon; et dans le texte hébreu du prophète Zacharie, on lit : « Votre roi vient à vous... monté sur un âne, sur un poulain. » D'où il suit que, selon saint Matthieu, on amena bien les deux animaux à Jésus, mais qu'il ne monta que sur l'ânon, comme nous l'apprennent les deux autres Évangélistes.

40. *Les vendeurs chassés du temple.* — Selon saint Jean<sup>10</sup>, ce fait a eu lieu au commencement de la vie publique de Jésus. Saint Matthieu<sup>11</sup> et saint Marc<sup>12</sup> le rangent parmi les événements de la dernière semaine.

Cette expulsion a pu avoir lieu deux fois; ou, si elle n'a eu lieu qu'une fois, saint Matthieu et saint Marc, qui ne parlent que d'un seul séjour de Jésus dans la ville sainte et qui suivent un ordre logique plutôt que chronologique, ont fait abstraction de l'époque où l'événement s'est passé.

41. *Le repas de Béthanie.* — D'après saint Matthieu<sup>13</sup> et saint Marc<sup>14</sup>, ce repas avait eu lieu deux jours avant la Pâque; six jours, d'après saint Jean<sup>15</sup>.

Les synoptiques ne disent point que le repas eut lieu deux jours avant la Pâque, mais que les membres du sanhédrin déli-

<sup>1</sup> S. Marc, V, 1-17. — <sup>2</sup> S. Luc, VIII, 27-39. — <sup>3</sup> S. Matth., VIII, 28-34. — <sup>4</sup> S. Matth., XX, 29-34. — <sup>5</sup> S. Marc, X, 46-52. — <sup>6</sup> S. Luc, XVIII, 35-43. — <sup>7</sup> S. Matth., XXI, 7. — <sup>8</sup> S. Marc, XI, 7. — <sup>9</sup> S. Jean, XII, 14. — <sup>10</sup> S. Jean, II, 14-16. — <sup>11</sup> S. Matth., XXI, 12-13. — <sup>12</sup> S. Marc, XI, 15. — <sup>13</sup> S. Matth., XXVI, 2-6. — <sup>14</sup> S. Marc, XIV, 1-3. — <sup>15</sup> S. Jean, XII, 1.

bérèrent alors sur la manière de s'emparer de Jésus; puis, pour expliquer comment Judas les fit changer d'avis, ils font le récit du repas où Judas, murmurant contre la prétendue prodigalité de Madeleine, conçut son infâme projet.

42. *La dernière Cène.* — D'après les synoptiques, la dernière cène se célébra le premier jour des Azymes, jour où l'on devait immoler l'Agneau pascal<sup>1</sup>. Or ce jour était le quatorzième du mois de Nisan. Saint Jean semble contredire ce témoignage, en plaçant la cène le jour qui précédait la fête de Pâques, c'est-à-dire le 13 Nisan, au soir<sup>2</sup>.

Les synoptiques parlent du jour religieux, qui commençait aux premières vêpres; et saint Jean suit la manière de compter des Grecs, pour lesquels les jours de fête s'ouvraient à minuit. Ainsi disparaît la contradiction, d'après l'opinion communément adoptée.

43. *L'heure du crucifiement.* — D'après saint Marc<sup>3</sup>, le Sauveur fut mis en croix à la troisième heure, c'est-à-dire entre neuf heures et midi, comme nous dirions. Mais, d'après saint Jean<sup>4</sup>, ce fut vers la sixième heure (de midi à trois heures du soir), que Pilate s'assit sur son tribunal pour le condamner.

On explique cette difficulté en supposant une erreur de copiste, qui, trompé par la ressemblance des lettres de l'alphabet qui représentent les nombres 3 et 6<sup>a</sup>, aurait mis six à la place de trois.

D'après cette hypothèse, Jésus, condamné un peu avant neuf heures du matin, aurait été crucifié vers neuf heures et serait mort vers trois heures du soir, après avoir passé six heures sur la croix.

44. *Les premières apparitions du Christ ressuscité.* — Les contradictions qui semblent exister entre les Évangélistes au sujet de ces apparitions excitaient déjà, au deuxième siècle, les sarcasmes de Celse, le précurseur de Voltaire. Mais il n'y a là que de légères discordances, qui viennent de ce que chaque Évangéliste rapporte des apparitions différentes quant aux temps et aux personnes. Les exégètes les concilient d'une manière satisfaisante<sup>5</sup>.

45. *Troisième objection.* — Saint Luc nous apprend que Jésus-

<sup>a</sup> Les anciens marquaient les nombres par les lettres de l'alphabet. Or, dans l'alphabet grec, la lettre qui représente le nombre 3 est assez semblable à celle qui représente le nombre 6.

<sup>1</sup> S. Matth., xxvi, 17-20; S. Marc, xiv, 12-17; S. Luc, xxii, 7-14. — <sup>2</sup> S. Jean, xiii, 1. — <sup>3</sup> S. Marc, xv, 25. — <sup>4</sup> S. Jean, xix, 14. — <sup>5</sup> Cf. VIGOUROUX, *Manuel biblique*.

Christ naquit à Bethléem, au moment du recensement fait en Judée, sous le gouvernement de Quirinus, légat de Syrie. Or Quirinus ne devint gouverneur de Syrie qu'après l'an 5 de notre ère, après la déposition d'Archélaüs, le successeur d'Hérode, c'est-à-dire une dizaine d'années après la naissance de Jésus-Christ, qui date plus probablement de l'an 4 avant notre ère, avant la mort d'Hérode, comme l'indique saint Matthieu. Il y a donc contradiction entre saint Luc et saint Matthieu, relativement à la naissance de Jésus-Christ.

*Réponse.* — Les rationalistes nient ici deux faits: le premier, qu'Auguste ait ordonné de recenser tout l'empire à l'époque dont parle saint Luc; le second, que Quirinus ait été alors gouverneur de Syrie.

Contre le premier fait, ils allèguent que l'édit impérial de recensement n'avait pu s'appliquer à la Judée pendant le règne d'Hérode, avant qu'elle fût incorporée à l'empire. Cette objection n'est pas fondée. Auguste ne voulut pas sans doute soumettre les Juifs à un impôt direct sous le règne d'Hérode; mais il voulait, pour préparer les voies à l'incorporation de la Judée à l'empire, savoir exactement quelles en étaient les ressources en hommes et en argent. Tacite dit expressément que l'empereur avait rédigé un *Bréviaire de l'Empire*, qui énumérait tous les alliés. Or, pour les connaître, il lui avait fallu ordonner un dénombrement. Ce fait, du reste, est attesté par plusieurs auteurs anciens.

Quant au second fait, un monument épigraphique conservé au musée de Latran démontre que Quirinus a été deux fois légat, en Syrie et en Phénicie, par conséquent à l'époque de la naissance de Jésus-Christ et dix ans après<sup>1</sup>.

#### 4. Autorité historique des Actes des Apôtres.

##### Leur authenticité.

46. *L'authenticité* des Actes est attestée, comme celle des Évangiles, par toute la tradition chrétienne et par le témoignage des Pères des premiers siècles.

Saint Clément de Rome, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe, en citent des passages dans leurs écrits. Saint Irénée, Clément d'Alexandrie, le canon de Muratori, attribuent expressément cet ouvrage à saint Luc. Renan lui-même reconnaît que « les Actes ont eu le même auteur que le troisième Évangile et

<sup>1</sup> Cf. VIGOUROUX, *les Livres saints et la Critique rationaliste*, t. V, p. 309.

sont une continuation de cet Évangile ». « Les préfaces, ajoutées-il, qui sont en tête des deux écrits, la dédicace de l'un et de l'autre à Théophile, la parfaite ressemblance du style et des idées, fournissent à cet égard d'abondantes démonstrations. » Or nous savons que le troisième Évangile est de saint Luc. Il est donc indubitable qu'il est aussi l'auteur des Actes.

#### Leur intégrité et leur véracité.

47. L'intégrité des Actes n'a jamais été l'objet d'aucune contestation sérieuse.

48. Leur véracité n'est pas moins incontestable.

1° Saint Luc a été parfaitement renseigné. A partir du chapitre xx, où il parle à la première personne, il est présent à tous les événements qu'il raconte comme compagnon de saint Paul. Quant aux faits qui précèdent, il nous avertit dans le prologue qu'il s'en est informé exactement auprès de ceux « qui ont tout vu dès le commencement ». Saint Luc n'a donc pu se tromper.

2° Il n'a pas voulu tromper. Sa probité irréprochable, la simplicité et la candeur de son style, sont une preuve irrécusable de sa sincérité. D'ailleurs, les faits que relatent ses mémoires sont des faits publics, éclatants, accomplis devant de nombreux témoins. S'il avait voulu tromper ses lecteurs, il n'aurait pas réussi.

49. Contre la véracité des Actes on a allégué principalement : 1° des contradictions dans les trois récits de la conversion de saint Paul<sup>1</sup>; 2° une erreur historique dans la harangue de Gamaliel<sup>2</sup>, qui mentionne comme un fait passé la révolte d'un certain Theudas, lequel, d'après l'historien Josèphe, avait été mis à mort quatorze ans après le discours de Gamaliel.

1° On concilie ces contradictions apparentes, en supposant que les compagnons de saint Paul, terrassés d'abord (3<sup>e</sup> récit), se relevèrent aussitôt et demeurèrent debout, frappés de stupeur (1<sup>er</sup> récit); que la voix qu'ils entendirent (1<sup>er</sup> récit) était celle de saint Paul, et non celle de Jésus (2<sup>e</sup> récit).

2° Quant à l'erreur historique, il faudrait, pour en accuser saint Luc, démontrer qu'elle a été commise par lui, et non par Josèphe, qui écrivait vingt ans après; ou que le Mathias qui se révolta à l'époque de Gamaliel, et dont fait mention Josèphe,

<sup>1</sup> Actes, ix, 7; xxii, 6; xxvi, 14. — <sup>2</sup> Actes, v, 36.

n'est pas le même que le Theudas ou Théodas de saint Luc, Mathias, en hébreu, ayant la même signification que Théodas (abrégé de *Theodoros*, don de Dieu), en grec.

#### RÉSUMÉ

**Authenticité des Évangiles. — Preuves extrinsèques.** — La société chrétienne a toujours cru que les Évangiles sont l'œuvre de ceux dont ils portent le nom. Peut-on admettre que tant de générations successives formant un tout continu se soient trompées sur les véritables auteurs de livres aussi importants? — A la tradition s'ajoute : 1° *Le témoignage des premiers Pères de l'Église* : saint Clément (98), disciple de saint Pierre; l'auteur de l'épître dite de saint Barnabé (72); saint Ignace (107), disciple de saint Jean; saint Polycarpe (155), formé par les Apôtres; Papias (148), qui avait connu saint Jean; saint Justin (166); saint Irénée (202); Clément d'Alexandrie (217); Tertullien (230); Origène (254). Ces Pères de l'Église citent les Évangiles, en font des commentaires, en nomment les auteurs, en invoquent l'autorité contre les hérétiques, sans que ceux-ci osent en contester l'authenticité. — 2° *Le témoignage des hérétiques*. Les nombreuses sectes du deuxième siècle citent les Évangiles, en dénaturent la doctrine; mais toutes les admettent comme authentiques. — 3° *Le témoignage des païens*. Les païens attaquent la véracité des Évangiles, mais les attribuent aux auteurs dont ils portent le nom. — Ces témoignages sont confirmés : 1° par de très anciennes versions, l'*Italique*, la *Syriaque*, qui datent du deuxième siècle; 2° par un catalogue, dit *canon de Muratori*, qui est du même siècle. Il n'est pas possible d'admettre que tant de témoignages se soient accordés sur l'authenticité des Évangiles, et que cependant ils ne soient que l'œuvre de quelques imposteurs. On ne peut pas non plus supposer une fraude au premier siècle : il faudrait dire que les Apôtres l'auraient ignorée ou qu'ils y auraient connivé, ce qui est impossible.

**Preuves intrinsèques.** — Les détails des trois premiers Évangiles sur l'état politique et religieux du peuple juif indiquent des auteurs témoins des faits. Un auteur postérieur n'aurait pu saisir cette couleur des temps et des lieux, surtout à raison des changements nombreux et continuels qui se sont produits au sein du peuple juif à partir de la ruine de Jérusalem. Quant à l'Évangile de saint Jean, les rationalistes eux-mêmes n'osent en contester l'authenticité.

**Objections.** — 1° Pour constater l'authenticité des Évangélistes, il faudrait le témoignage de quelqu'un qui les aurait vus écrire leur livre, ou su de leur bouche qu'ils avaient écrit. — On n'exige pas un pareil témoignage pour l'authenticité d'un livre quelconque, le témoignage oral suffit. Du reste, si le témoin immédiat était nécessaire, il faudrait que l'authenticité de ce témoin fut affirmée par un autre témoin de même nature, et ainsi de suite; ce qui touche à l'ineptie. — 2° Aucun contemporain des Évangélistes ne parle de leurs écrits. — On pourrait faire la même objection pour des auteurs anciens, dont les ouvrages sont pourtant regardés comme authentiques. Du reste, ce silence des contemporains est facile à expliquer en un temps où les exemplaires des livres se répandaient si lentement. — 3° Les Apôtres n'avaient pas le loisir d'écrire des livres. — Les Apôtres firent ce qu'ils jugèrent utile. Il ne pouvait

être difficile d'écrire le petit nombre de pages dont chaque Évangile est composé. — 4° On ne peut expliquer la concordance des Évangiles qu'en admettant un protévangile, dont les autres n'ont été que des amplifications fantaisistes. — L'accord des Évangélistes s'explique aisément par la fidélité de leurs souvenirs ou par l'inspiration divine. Le protévangile est une hypothèse sans fondement. — 5° Le canon des livres du Nouveau Testament n'a été dressé qu'au deuxième siècle; on a donc pu y introduire quelques apocryphes. — Le canon de ces livres a été dressé aussitôt qu'ils ont été reconnus comme authentiques : des livres non authentiques n'ont pu y être insérés. — 6° Il parut dans les premiers siècles plusieurs écrits apocryphes attribués aux Apôtres, les Évangiles pourraient être du nombre. — Si ces derniers n'ont pas été rangés parmi les apocryphes, c'est une preuve qu'ils sont authentiques.

**Intégrité des Évangiles.** — *Preuves extrinsèques.* — Le respect, la vénération que les chrétiens ont eue de tout temps pour ces livres sacrés, et dont tant de témoignages nous donnent la preuve, obligent de dire qu'ils ont veillé avec un soin jaloux à l'intégrité du texte sacré. — Les exemplaires des Évangiles étaient très répandus dès les premiers temps. Pour altérer l'Évangile, il aurait fallu recueillir tous les exemplaires et leur faire subir à tous la même modification, ce qui est impossible. Cette impossibilité résulte encore de l'attitude respective des catholiques, des hérétiques, des juifs et des païens. — Ce qui achève de démontrer l'absence de toute altération, c'est la conformité qu'on a toujours constatée entre les divers exemplaires entre eux, et avec les citations qui se trouvent dans les écrits des Pères : sur cent cinquante mille variantes qu'on a pu noter, on n'a trouvé aucune différence essentielle.

*Preuve intrinsèque.* — Si les chrétiens avaient voulu altérer les Évangiles, ils en auraient fait disparaître les contradictions apparentes qui s'y rencontrent. Ces divergences, rares d'ailleurs et faciles à expliquer, témoignent de l'intégrité substantielle des Évangiles.

**Vérité des Évangiles.** — Les Évangélistes n'ont pas pu se tromper. Les faits évangéliques sont, ou publics, ou d'un caractère privé. Les premiers, qui ont eu de nombreux témoins, sont d'une grande importance, puis que la religion en dépend. Or les Évangélistes ne pouvaient se tromper sur des faits de cette nature : leur ignorance ne leur ôtait pas l'usage de leurs sens; leur incrédule et leurs préjugés devaient les rendre difficiles. Ce qui prouve, du reste, qu'ils ne se sont pas trompés, c'est que les juifs et les païens ont essayé d'expliquer les miracles évangéliques, mais ils ne les ont pas niés. Quant aux faits d'un caractère privé, c'étaient des faits sensibles et de très grande importance en eux-mêmes et dans leurs conséquences. Prétendre que les Évangélistes ont pu se tromper, c'est supposer que plusieurs personnes peuvent être hallucinées dans le même temps et de la même manière.

Les Évangélistes n'avaient aucun intérêt à tromper. Leurs récits, loin de leur procurer la gloire ou la fortune, ne pouvaient que leur attirer la persécution et la mort; mentir dans de telles conditions serait une folie. En outre, les qualités morales des Évangélistes et des Apôtres, leur douceur, leur humilité, leur charité, leur héroïsme, excluent l'imposture et la fourberie. Le caractère même de leurs récits témoigne de leur sincérité; ils avouent leurs faiblesses, ils signalent sans récriminations les iniquités des ennemis de leur Maître; ils racontent les miracles, la passion et la mort de Jésus-Christ, sans un cri d'admiration ou de douleur; ils décrivent toutes les circonstances de temps, de lieux et de personnes, ce que ne fait jamais un imposteur. D'ailleurs, s'ils étaient des hallu-

cinés ou des fourbes, on se demande où ils auraient pu prendre le portrait qu'ils font de Jésus-Christ; comment ils auraient pu concevoir l'idée d'un Messie si peu ressemblant à celui qu'attendaient les Juifs; qui aurait pu leur donner l'idée d'une morale si sublime et si féconde; pourquoi ils n'ont pas imaginé des miracles au goût des pharisiens; comment il se fait que, s'ils se sont concertés, il y ait tant de variété dans le récit des mêmes faits, et, s'ils ne se sont pas concertés, qu'il y ait tant d'accord; comment ils ont pu soutenir de telles inventions et les persuader aux autres. La seule réponse est qu'ils sont vrais et sincères.

*Objections.* — 1° Les historiens contemporains ne font point mention des faits évangéliques. — Ce silence, lors même qu'il serait aussi absolu qu'on le dit, s'expliquerait par le mépris dans lequel les païens tenaient à la fois les juifs et les chrétiens. Cependant il y a de nombreux témoignages contemporains qui confirment les principaux faits évangéliques : on peut citer l'historien Flavius Josèphe, le Talmud, où l'on trouve les premières traditions juives sur Jésus-Christ, Macrobe, Tacite, Pline le Jeune, Phlégon, etc. — 2° Il y a des contradictions entre les Évangélistes. — Ces contradictions, fussent-elles réelles, n'infirmeraient point les faits sur lesquels les écrivains sacrés sont d'accord. Or ils s'accordent sur tous les faits de grande importance. D'ailleurs, on se rend aisément compte de ces discordances par le but même que se sont proposé les Évangélistes; et les interprètes, en les étudiant une à une, en ont donné des explications par lesquelles on peut les concilier.

**Autorité historique des Actes des Apôtres.** — *L'authenticité* de ce livre se prouve, comme celle des Évangiles, par la tradition chrétienne et par le témoignage des Pères des premiers siècles. — *L'intégrité* des Actes n'a jamais été contestée. — *Leur véracité* n'est pas moins incontestable. La sincérité de leur auteur est hors de doute : saint Luc a été parfaitement renseigné; la simplicité et la candeur de son style sont une preuve de sa sincérité; et du reste les faits qu'il raconte ont eu de nombreux témoins : il n'aurait pu tromper, lors même qu'il l'aurait voulu. Quant aux contradictions apparentes, qui sont l'objection principale soulevée contre les Actes, elles sont peu nombreuses, de peu d'importance et faciles à expliquer.

## TABLEAU SYNOPTIQUE

AUTORITÉ HISTORIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT	Les Évangiles	Authenticité	Preuves extrinsèques	Témoignage de la tradition chrétienne.	
				Témoignage des Pères de l'Église.	
			Preuves intrinsèques	Témoignage des hérétiques.	
				Témoignage des païens eux-mêmes.	
			Objections	Confirmation par les versions italique et syriaque.	
				Impossibilité d'une fraude au premier ou au second siècle.	
				Les récits évangéliques indiquent des auteurs témoins des faits.	
			Intégrité	Preuves extrinsèques	Impossibilité pour des écrivains postérieurs de saisir la couleur locale.
					L'Évangile de saint Jean s'impose même aux rationalistes.
				Preuve intrinsèque	Absence de témoins immédiats.
Absence de témoignages contemporains.					
Les Actes des Apôtres	Véracité	Preuves extrinsèques	Les Apôtres n'avaient pas le loisir de faire des livres.		
			Impossibilité d'expliquer l'accord des Évangiles sans un protévangile.		
		Preuve intrinsèque	Canon du Nouveau Testament dressé seulement au deuxième siècle.		
			Beaucoup d'écrits apocryphes attribués aux Apôtres.		
		Science des Évangélistes	Faits publics	Respect traditionnel des chrétiens pour les textes sacrés.	
				Diffusion des exemplaires des Évangiles.	
		Sincérité des Évangélistes	Faits privés	Conformité entre les divers exemplaires.	
				Très nombreuses variantes, sans aucune différence essentielle.	
		Objections	Sincérité des Évangélistes	Contradictions apparentes laissées dans les Évangiles.	
				Caractère de sincérité dans leurs récits mêmes.	
Authenticité	Véracité	Objections	Impossibilité d'imaginer le type de Jésus-Christ, d'avoir l'idée de sa morale, et de mettre à la fois tant de variété et d'accord dans leurs récits.		
			Absence de témoignages contemporains.		
Intégrité	Véracité	Objections	Contradictions apparentes des Évangélistes.		
			Prouvée par le témoignage de la Tradition et des Pères.		
Véracité	Véracité	Objections	Elle n'a jamais été sérieusement contestée.		
			Caractère de son style prouvant sa probité.		
Authenticité	Véracité	Objections	Nombreux témoins des faits qu'il raconte.		
			Objection tirée des contradictions apparentes du livre.		

## CHAPITRE XXX

## LA CRITIQUE RATIONALISTE ET LES ÉVANGILES

## SOMMAIRE

1. Fausseté du principe rationaliste. — 2. Fausseté de la méthode rationaliste. — 3. Fausseté des systèmes rationalistes. Théorie de Beimarus et de Lessing. Théorie de Semler. Théorie de Paulus. Théorie de Strauss. Théorie de Baur. Conclusion.

C'est au nom de la *critique scientifique* que les rationalistes rejettent l'autorité historique des Évangiles. Or il est facile de se convaincre que le *principe* qui sert de base à leurs attaques, que la *méthode* qu'ils suivent et que les *systèmes* qu'ils ont imaginés sont absolument faux.

## 1. Fausseté du principe rationaliste.

1. Le *principe rationaliste* est qu'on ne doit pas ajouter foi à un livre qui affirme l'existence des miracles, des prophéties, des mystères, du surnaturel, en un mot<sup>a</sup>.

Or nous avons prouvé la possibilité du surnaturel, des mystères, du miracle et de la prophétie. Si cette intervention extraordinaire de Dieu dans le monde est possible, et que des historiens, dont le témoignage offre toutes les garanties de certitude, en attestent l'existence, il est souverainement déraisonnable de n'y pas croire.

## 2. Fausseté de la méthode rationaliste.

2. Pour reconnaître l'authenticité d'un document, la critique historique a toujours admis que les critères extrinsèques,

<sup>a</sup> « L'essence de la critique est la négation du surnaturel. — La négation du surnaturel est devenue un dogme absolu pour tout esprit cultivé. — Tout récit où se mêle un élément surnaturel implique nécessairement crédulité ou imposture. — Le miracle n'appartient pas à l'histoire, mais à la légende. Admettre un miracle, c'est admettre une explication qui n'a rien de scientifique. — L'existence du miracle est impossible à maintenir, en présence des idées arrêtées du bon sens moderne. » (RENAN.)